

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2020

Le vendredi 18 septembre 2020 à 15h, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Haute Savoie s'est réuni dans la salle des fêtes d'AMANCY, sur convocations du Président en date du 11 septembre 2020.

Total des droits de vote									
Au titre de la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons-Agglomération Au titre de la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy Au titre de la Communauté d'Agglomération de Thonon Agglomération Au titre de la Communauté de Communes Arve et Salève Au titre de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes Au titre de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes Au titre de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie Au titre de la Communauté de Communes du Genevois Au titre de la Communauté de Communes du Haut-Chablais Au titre de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles Au titre de la Communauté de Communes du Pays Rochois Au titre de la Communauté de Communes Fier et Usses Au titre de la Communauté de Communes Montagnes du Giffre Au titre de la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance Au titre de la Communauté de Communes Sources du Lac d'Annecy Au titre de la Communauté de Communes Usses et Rhône Au titre de l'Assemblée Spéciale Au titre de la Région Auvergne Rhône-Alpes							33 VOIX 3 voix 7 voix 3 voix 1 voix 2 voix 1 voix 2 voix 1 voix		
MEMBRES PARTICIPANTS TITULAIRES	Présent	Représenté	Excusé/Absent	MEMBRES PARTICIPANTS SUPPLEANTS	Présent	Représenté	Excusé/Absent		
Titulaires				Suppléants					
ANTOINE Patrick	Χ			ANDRES Sylvie			Χ		
ANTONIELLO Claude	Χ			BERTHIER Allain			Χ		
BASTID Isabelle	Х			BLOCMAN Jean-Michel			Χ		
BEERENS-BETTEX Simon			Х	BOETTNER Charlotte			Χ		
BEL Serge	Х			BOSLAND Jean Paul			Χ		
BOCCARD Bernard	Х			BOURNE Hervé			Χ		
CHABOD Frédéric	Χ			BURNET Jacques	Χ				
COUTIN Michel	Χ			CAMUSSO Françoise			Χ		
CUZIN Agnès	Χ			CARBONNEL François-Eric	Χ				
DEMOLIS Cyril			Χ	CHEMINAL Yves			Χ		
DEPLANTE Daniel			Χ	CHUINARD Claire			Χ		
DEVILLE François	Χ			DOLDO Dominique			Χ		
DUPESSEY Christian Président	Χ			GENOUD Marc			Χ		
DUSSAIX Julien			Χ	GYSELINCK Fabrice			Χ		
FOURNIER-BIDOZ Gérard	Х			JULIEN Charlotte			Χ		
GILLET Bruno	Х			LECAQUE Vincent			Х		
GUICHARD Ségolène	Х			LOMBARD Gérald			Χ		
GUITTON Christophe	Χ			MAIRE Denis			Х		
HEISON Christian			X	MANILLIER Claude			X		
LAYDEVANT Christiane	\ \ \		Χ	MEDORI Ange			X		
LOMBARD Roland	X			MODURIER Aurélien			X		
LYONNAZ Bruno	X			PASTOR Gérard			X		
MARULLAZ Aube	X			PELLICIER Raymond			X		
MENEGHETTI Marc	X			PEPIN Stéphane		 	X		
MUSARD Jean-Paul	Х	V		PERRILLAT-AMEDE André			X		
PERDRIX Marie-Luce	V	Х		ROGUET Isabelle			X		
PFLIEGER Géraldine	Χ			SBAFFO Maly			Χ		



PONCET Christophe		Χ		SONGEON Christophe		Χ
RATSIMBA David	Х			TARAGON Sylvie	Χ	
REVILLON Bernard	Х			TERRIER Thomas		Χ
SADDIER Martial			Χ	TRIMBUR Olivier		Χ
SEGAUD-LABIDI Nora	Х			VENDRASCO Isabelle		Χ
VANNSON Chantal	Х					

Total des votants présents ou représentés : 26 Le quorum est atteint, le Conseil d'Administration peut délibérer

Philippe VANSTEENKISTE Directeur

Marlène CHANCRIN - Loïc ALCARAS - Sarra BOUNEMOUR - Anne-Laure PEYTAVIN - Emeline MUFFAT-ES-JACQUES - Stéphanie MARS - Franck BOGEY - Estelle GIROT - Thomas SABLE - Brian BEDUCHAUD - Joanna RIEUPEYROUX

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : JEAN-PAUL MUSARD

DESIGNATION DU DOYEN POUR MENER LA SEANCE : CHRISTIAN DUPESSEY

POINT 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE DERNIERE SEANCE

Aucune rectification n'ayant été demandée, le procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'Administration, qui s'est tenue le 19 juin 2020, est approuvé à l'unanimité.



POINT 2. 2020-088 – VOTE: ELECTION DU PRESIDENT DE L'EPF 74

Suite aux élections de 2020, avec les renouvellements des Conseils municipaux et des Conseils Communautaires, les délégués **TITULAIRES du Conseil d'Administration élus** ce jour, doivent élire le nouveau président de l'EPF.

- ✓ Vu les Articles 11 14 et 15 des Statuts de l'EPF 74 ;
- ✓ Vu les Article 8 et 9 du Règlement Intérieur de l'EPF 74 ;
- ✓ Vu l'Article L 324-5 du Code de l'Urbanisme ;
- ✓ Vu la délibération 2020-01 de l'Assemblée Générale de l'EPF 74 du 18 septembre 2020 ;

Le Président en fonction, Christian DUPESSEY, fait un appel à candidature pour cette élection <u>parmi les délégués titulaires élus ce jour</u> au Conseil d'Administration.

- Monsieur Christian DUPESSEY informe l'assemblée qu'il se porte candidat à cette Présidence.
- Aucun autre candidat ne se présente ce jour.

Christian DUPESSEY souhaite que cette élection se fasse par vote électronique. Le système électronique étant défaillant, l'ensemble des membres accepte un vote à main levée.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

✓ EST ELU, à l'unanimité au titre de Président de l'EPF 74 Monsieur Christian DUPESSEY



POINT 3.

2020-089 – VOTE: DECISION SUR LE NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS POUR SIEGER AU BUREAU DE L'EPF 74

Conformément aux statuts de l'EPF 74, le Conseil d'Administration fixe le nombre de Vice-présidents, sur proposition du Président.

- √ Vu les articles 12 et 14 des Statuts de l'EPF 74;
- ✓ Vu l'Article 9 du Règlement Intérieur de l'EPF 74 ;
- ✓ Vu l'Article L 324-5 du Code de l'Urbanisme :

Afin d'assurer une représentation géographique cohérente des membres, le Président propose aux administrateurs nouvellement élus de déterminer le nombre de vice-présidents qui siègeront au Bureau de l'EPF74.

Le Président appelle aux discussions afin de définir, par un vote, le nombre de viceprésidents (1 réunion par mois) et rappelle que le Bureau n'est pas un organe de décision, ni un exécutif en tant que tel. Il permet, par ses réunions préparatoires, de fixer l'ordre du jour des conseils d'administration.

Suite aux discussions, 2 propositions ressortent des débats :

- soit de fixer à 4 le nombre de vice-présidents
- soit de fixer à 5 le nombre de vice-présidents

Mis au vote, avec 24 voix pour 4 vice-présidents et 4 voix pour 5 vice-présidents :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

✓ **DECIDE** de créer **4 postes de vice-présidents** pour siéger au bureau de l'EPF 74

Le Président lance un appel à candidatures en vue de l'élection des Vicesprésidents au prochain Conseil d'administration qui aura lieu le jeudi 8 octobre à 9h.



POINT 4. 2020-090 – VOTE: ELECTION DES DELEGUES QUI SIEGERONT A LA FONCIERE 74

Suite aux élections de 2020, avec les renouvellements des Conseils municipaux et des Conseils Communautaires, il convient conformément la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « La Foncière de Haute-Savoie », d'élire les nouveaux représentants de l'EPF qui siègeront à l'Assemblée Générale de La Foncière de Haute-Savoie.

- √ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ✓ Vu les articles 98 et suivants de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 relative à la simplification et à l'amélioration de la qualité du droit,
- ✓ Vu le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,
- √ Vu la délibération 2018-137 du 26 octobre 2018 approuvant l'adhésion de l'EPF 74 à LA FONCIERE de la Haute-Savoie,
- ✓ Vu l'arrêté préfectoral n° PREF DRCL BCLB-2019-0024 du 30 avril 2019 approuvant la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « La Foncière de Haute-Savoie »,
- √ Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « La Foncière de Haute-Savoie ».
- ✓ Vu l'arrêté préfectoral n°19-259 du 24 septembre 2019 portant agrément du groupement d'intérêt public « FONCIERE DE HAUTE-SAVOIE » en tant qu'organisme de foncier solidaire.

Le Président fait un appel à candidature pour ces élections parmi les délégués titulaires élus ce jour au Conseil d'Administration de l'EPF :

Les candidats au titre de délégués titulaires sont :

Monsieur Christian DUPESSEY Monsieur Roland LOMBARD

Les candidats au titre de délégués suppléants sont :

Monsieur David RATSIMBA Monsieur Michel COUTIN



Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

✓ SONT ELUS, à l'unanimité au sein de l'Assemblée générale de la Foncière 74 :

Au titre de délégués titulaires :

- 1. Monsieur Christian DUPESSEY
- 2. Monsieur Roland LOMBARD

Au titre de délégués suppléants :

- 1. Monsieur David RATSIMBA
- 2. Monsieur Michel COUTIN

Aucune autre question n'étant formulée, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 17h30.

Le Président, Le Secrétaire de Séance,
Christian DUPESSEY Jean-Paul MUSARD

Ensemble des délibérations visées par les services de la Préfecture, le 30/09/2020.